



« CARNAVAL »

MERCREDI 19 FÉVRIER 2025

44^{ème} défilé costumé, organisé par la Municipalité,
pour les enfants de **3 à 9 ans**

- 14 H 30 - Départ du défilé place du Général de Gaulle (derrière l'ancienne mairie)
- 15 H 00 - Animation et goûter à la salle des Fêtes

LES PARENTS DEVRONT PRENDRE LEURS ENFANTS Avant 16 H 15

Si votre enfant désire participer à cette manifestation, vous voudrez bien retourner le bon de participation ci-joint à la Mairie pour le : **Vendredi 14 février dernier délai.**

TOUTE INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE
POUR L'ORGANISATION DU GOUTER ET DE
L'ENCADREMENT

✂ -----

BULLETIN INSCRIPTION CARNAVAL du MERCREDI 19 FÉVRIER 2025

à retourner à la Mairie pour le **Vendredi 14 février 2025 dernier délai**
3 rue des Etangs – 22210 PLEMET



NOM..... PRENOM

ADRESSE.....

.....

COORDONNEES TELEPHONIQUES :

Les informations recueillies dans ce formulaire avec votre consentement font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par les services administratifs de la commune de Plémet aux fins de l'organisation du carnaval. Ces informations seront conservées pendant une durée de 1 mois à compter de la fin de l'évènement.
Les destinataires de ces données sont : les services administratifs de la commune de Plémet.
La commune de Plémet pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires.
Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement des données. Vous pouvez retirer votre consentement au traitement à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Mme le maire par courrier postal à cette adresse : 3 rue des Etangs – 22210 Plémet ou par courriel : accueil@plemet.fr. Le délégué à la protection des données de la commune est joignable à l'adresse suivante : cil@cdg22.fr. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.